



QUESTIONS & RÉPONSES 003

Ce document est émis pour répondre aux questions des soumissionnaires concernant Innovation, Sciences et Développement économique Canada DOC # ISED208357. TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉS.

Question No. 4 :

Compte tenu de la complexité et du niveau de détails requis pour cette proposition, la Couronne serait-elle en mesure d'accorder une prolongation de deux semaines pour la soumission de cette proposition ?

Réponse No. 4 :

Innovation, Sciences et Développement économique Canada n'est pas en mesure d'accorder une prolongation de deux semaines à la date limite du 3 octobre 2023. La COC actuelle expire le 31 décembre 2023, et c'est pourquoi le ministère vise à mettre en place la nouvelle COC d'ici le 1 janvier 2024.

Question No. 5 :

Nous notons que lorsqu'on demande des exemples de projets, la DOC indique « le soumissionnaire (fait référence à l'entreprise et aux ressources proposées) ». Si notre directeur de projet proposé possède une expérience pertinente et des exemples de projets qui ont été réalisés en travaillant avec une autre entreprise, sommes-nous autorisés à utiliser ces exemples de travaux effectués pour les exigences CTO et EC ?

Réponse No. 5 :

Le "soumissionnaire" désigne l'entreprise soumissionnaire (c.-à-d. l'entreprise qui signe la proposition). Pour les exigences obligatoires et techniques, Innovation, Sciences et Développement économique Canada recherche de l'expérience au niveau de l'entreprise (c.-à-d. les projets réalisés par des personnes pendant qu'elles travaillent pour l'entreprise soumissionnaire).